

**GROUPE CIMESCAUT**  
**COMMUNIQUE DE PRESSE**  
**Chiffres clés consolidés du groupe pour l'exercice 2009**

(milliers EUR)	31/12/2009	31/12/2008	Ecart %
<b>Produits des activités ordinaires</b>	48.322	56.454	-14,4
<b>Revenus net</b>	47.634	53.778	-11,4
<b>Autres produits opérationnels</b>	687	2.676	-74,3
<b>Charges opérationnelles avant amortissement</b>	37.346	42.587	-12,3
<b>Matières premières et consommables utilisées</b>	27.433	33.787	-18,8
<b>Variation de stocks de produits finis et des travaux en cours</b>	48	-661	
<b>Frais de personnel</b>	8.433	8.193	2,9
<b>Autres charges opérationnelles</b>	1.432	1.268	
<b>Résultat opérationnel avant amortissement</b>	10.975	13.867	-20,8
<b>Dotations aux amortissements</b>	3.692	3.308	11,6
<b>Résultat opérationnel</b>	7.283	10.975	-31,0
<b>Produits financiers</b>	183	412	-55,6
<b>Charges financières</b>	743	852	-12,8
<b>Résultat avant impôts et intérêts minoritaires</b>	6.723	10.119	-33,6
<b>Charges d'impôts sur le résultat</b>	3.490	3.490	-42,1
<b>Résultat de l'exercice</b>	4.704	6.629	-29,0
<b>Attribuable à l'intérêt minoritaire</b>		17	
<b>Attribuable aux actionnaires de la société mère</b>	4.704	6.612	-28,8
<b>EBITDA</b>	<b>10.975</b>	<b>13.867</b>	<b>-20,8</b>
<b>Total capitaux propres</b>	<b>47.204</b>	<b>43.217</b>	<b>9,2</b>
<b>Données par action (en €)</b>			
○ <b>Bénéfice de base par action</b>	<b>81,6</b>	<b>114,69</b>	<b>-28,8</b>
○ <b>Nombre total d'actions</b>	<b>57.652</b>	<b>57.652</b>	

### 1. L'évolution des ventes du groupe

Les ventes du GROUPE CIMESCAUT ont été conformes aux prévisions. En Belgique, le volume des ventes de concassés de la S.A. Cimescaut Matériaux a diminué de 11,4 %. Celui de la S.A. C.F.V. a diminué de 6,2 %. En ce qui concerne la commercialisation du béton préparé durant l'exercice 2009, celle-ci a enregistré une diminution de 25,6 %. En France, en 2009, sur l'ensemble du marché français, le volume en tonnage des ventes de concassés de la S.A. Cimescaut Matériaux, via sa filiale de commercialisation la S.A. C.V.G., a enregistré une baisse 4,6 %.

### 2. Evénements marquants de l'exercice

Le Gouvernement wallon a déposé en date du 24 février 2009 un avant-projet de révision du plan de secteur Tournai-Leuze-Peruwelz, en vue de l'inscription d'une zone d'extraction de 157 ha destinée à permettre l'exploitation d'un nouveau gisement de calcaire en rive gauche de l'Escaut, sur le territoire des communes d'ANTOING (Calonne et Bruyelle) et de TOURNAI (Saint-Maur). Des négociations sont en cours avec Holcim pour l'exploitation en commun de ce gisement.

Le mois de septembre a été marqué par la naissance d'un important conflit avec la S.A. CIMENTERIES CBR qui a décidé, de manière inattendue et sans aucun préavis, d'exercer une option d'achat sur les titres de la S.A. CARRIERES D'ANTOING, détenus par la S.A. CIMESCAUT en raison d'une prétendue modification significative dans la structure de l'actionariat de la S.A. CIMESCAUT. La S.A. CIMESCAUT conteste que cette option d'achat puisse être exercée par la S.A. CIMENTERIES C.B.R. sur les bases invoquées.

La S.A. CIMESCAUT considère que la levée de l'option litigieuse est une voie de fait perpétrée par S.A. CIMENTERIES C.B.R. et constitue un abus de droit. La S.A. CIMESCAUT a donc introduit des actions judiciaires à l'encontre de la S.A. CIMENTERIES C.B.R. afin de faire respecter ses droits. Ces actions sont encore en cours.

Actuellement, suite à plusieurs ordonnances rendues en référé par Monsieur le Président du tribunal de commerce de Tournai, les effets de la levée de l'option litigieuse ainsi que d'autres mesures que la S.A. CIMENTERIES C.B.R. a pris ou s'appropriait à prendre à l'encontre de la S.A. CIMESCAUT ont été suspendus dans l'attente d'une décision définitive au fond. Un recours contre cette suspension a été introduit par la S.A. CIMENTERIES C.B.R. devant la cour d'appel de Mons. L'affaire a été prise en délibéré et l'arrêt de la cour est attendu dans le courant du mois d'avril 2010.

La S.A. CIMESCAUT a également introduit une procédure au fond à l'encontre de l'exercice litigieux de l'option par la S.A. CIMENTERIES C.B.R. devant le tribunal de commerce de Tournai. Une décision de cette juridiction pourrait intervenir au cours de l'exercice social 2010.

### 3. Investissements

Les investissements corporels et incorporels consolidés de l'année 2009 s'élèvent à 3.519 K€ ; le montant des amortissements consolidés de l'année est de 3.435 K€, ce qui donne une valeur nette des immobilisations corporelles et incorporelles de 42.893 K € à fin 2009.

#### 4. Répartition bénéficiaire de la S.A. CIMESCAUT (au niveau des comptes statutaires)

Dividende brut ordinaire	:	14 €	x	57.652 parts sociales :	807.128 €
Bénéfice reporté	:				13.638.051 €

#### 5. Paiement du dividende

Sous réserve de l'approbation de l'Assemblée Générale du 27 avril 2010, il sera proposé de distribuer un dividende brut ordinaire de 14 € par part sociale contre un dividende brut ordinaire de 13,2 € par part sociale en 2008.

Compte tenu du précompte mobilier de 25 %, le dividende net s'établira à 10,50 € et sera payable pour les actions nominatives et pour les actions au porteur à partir du 6 mai 2010 contre remise du coupon n° 49 aux guichets des sièges et agences de B.N.P. PARISBAS FORTIS.

#### 6. Perspectives 2010

Vu le contexte économique général de l'Europe et ses incertitudes et compte tenu des différents programmes déjà engagés et des plans de relance prévus, il y a lieu de considérer qu'une baisse d'activité de 15 à 20 % est prévisible sur l'ensemble de ses marchés. Une dégradation plus importante du marché ne peut toutefois être exclue.

#### 7. Calendrier financier 2010

- |   |   |                     |
|---|---|---------------------|
| a. Date de l'assemblée générale                 | : | mardi 27 avril 2010 |
| b. Paiement des dividendes                      | : | 6 mai 2010          |
| c. Communication des résultats semestriels 2010 | : | fin août 2010       |

#### 8. Commissaire

Le commissaire Mazars représenté par Anton NUTTENS a confirmé que ses travaux de révision qui sont terminés quant au fond n'ont pas révélé de correction significative qui devrait être apportée aux informations comptables reprises dans le communiqué. Sans remettre en cause cette déclaration, il attire l'attention sur certains risques en cours concernant le conflit avec la SA Cimenterie CBR, qui est décrit sous le point 2 dans le présent communiqué de presse.

**Pour plus d'information, vous pouvez vous adresser à :**

**S.A. CIMESCAUT**

Monsieur Paul BERTRAND

Tél. : 069/44 67 52 Fax : 069/44 67 89

Adresse e-mail : [paul.bertrand@cimescaut.com](mailto:paul.bertrand@cimescaut.com)

Monsieur Pierre BERTRAND

Tél. : 069/44 67 53 Fax : 069/44 67 89

Adresse e-mail : [pierre.bertrand@cimescaut.com](mailto:pierre.bertrand@cimescaut.com)

Site : [www.cimescaut.com](http://www.cimescaut.com)